

Nantes, le 13 juillet 2023

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes inscrit(e) pour l'année scolaire 2023-2024 dans notre établissement. Vous trouverez ci-après les informations concernant la prochaine rentrée scolaire.

Découvrez notre newsletter qui retrace les événements importants du Lycée Campus Talensac depuis le mois de janvier https://www.talensac.com/wp-content/uploads/2023/07/Newsletter_Juillet-1.pdf

RENTREE DES ETUDIANTS SCOLAIRES ET APPRENTIS/ALTERNANTS

Les étudiants seront accueillis selon le planning ci-dessous :

- Les étudiants des classes de 1^{ère} année et 2^{ème} année de BTS « statut scolaire » : **LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023.**

FORMATIONS Statut scolaire	Horaire	salles	FORMATIONS Statut scolaire	Horaire	salles
1 BTS CG	10H30	A03	2 BTS CG	10H30	A02
1 BTS SAM	10H30	A108	2 BTS SAM	10H30	D12
1 BTS SP3S	10H30	A105	2 BTS SP3S	10H30	A109
1 BTS ESF1	10H30	A205	2 BTS ESF1	10H30	A207
1 BTS ESF2		A206	2 BTS ESF2		A208
1 BTS BIO1	13H30	A205	2 BTS BIO1	14H30	A205
1 BTS BIO2			2BTS BIO2		
DE CESF	10H30	A203 A204			

- Les apprentis/alternants : **LUNDI 04 septembre 2023 à 8h15 à la cafétéria du campus.**

Les cours débuteront le lundi 4 septembre pour l'ensemble des étudiants (statut scolaire et apprenti)

L'accès au campus s'effectue au numéro 16 rue de Talensac via un badge remis en début d'année. Une caution de 10 euros est demandée à chaque étudiant à la remise du badge.

COMPTABILITE

Début octobre, vous recevrez une facture annuelle de vos contributions.

Vous y retrouverez les modalités de paiement initialement choisies dans le document financier remis lors de l'inscription.

Il n'y aura pas d'envoi de factures papier. Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Ecole Directe : www.ecoledirecte.com

Sur ce site, vous pourrez également suivre l'état de votre compte tout au long de l'année et procéder à des règlements par carte bancaire.

L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués début septembre.

Les réductions

Les familles ayant plusieurs enfants scolarisés au lycée Talensac :

- 10 % sur la contribution familiale du 2^{ème} enfant,
- 20 % sur la contribution familiale du 3^{ème} enfant.

Les bourses et aides au logement

Nous vous invitons à vous connecter sur le site www.crous-nantes.fr, onglet « aide financière ». Vous pourrez y télécharger la brochure récapitulative des aides et y constituer votre dossier social étudiant. Vous nous remettrez le volet d'attribution définitive à la rentrée.

Pour toutes difficultés financières que vous pourriez rencontrer dans l'année, le service comptabilité est à votre disposition, pour convenir d'un rendez-vous.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement a opté pour une formule de groupe de l'assureur : Mutuelle St Christophe.

L'étudiant est assuré du jour de la rentrée 2023 à la veille du jour de la rentrée 2024.

Pour plus d'informations sur l'assurance scolaire, connectez-vous sur l'espace parents du site

www.saint-christophe-assurances.fr – rentrée scolaire 2023/2024- les garanties – entrer le code postal : 44000- choisir l'établissement : Talensac.

SERVICE PSYCHOLOGIE

Une psychologue est présente selon un planning fourni en début d'année. La prise de rendez-vous se fait auprès de la Coordinatrice vie étudiante.

Un courrier est annexé à cette circulaire.

RESTAURATION

La restauration est un service facultatif, assurée au sein du Lycée Talensac par la société Restoria.

Les étudiants bénéficient d'une cafétéria et d'un self.

Le prix du repas sera au maximum de :

- 6,75 €

Pour un repas complet.

La somme de 50 euros est facturée à tous les étudiants pour accès libre aux salles de restauration (*chauffage, ménage, micro-ondes...*)

Une carte est remise à chaque étudiant en début d'année. Elle doit être utilisée pour toute consommation. En cas de perte, le remplacement de celle-ci vous sera facturé 10€.

Pour alimenter cette carte, un premier versement d'un montant de 100€ correspondant est à nous adresser avant le 19 août (sauf si déjà remis à l'inscription). Il sera encaissé début septembre.

Il vous est demandé de créditer cette carte régulièrement :

- soit en déposant un chèque bancaire ou postal, dès son arrivée le matin, dans la boîte aux lettres située à l'entrée du couloir administratif.
- soit par carte bancaire avec vos identifiants Ecole Directe,

Les versements en espèces doivent rester dans la mesure du possible exceptionnels. Ils sont à remettre en personne à la comptabilité lors de la récréation du matin.

Nous vous précisons que l'étudiant ne pourra pas déjeuner si sa carte n'est pas créditée.

ORDINATEUR

Il est demandé à chaque étudiant d'être équipé d'un PC portable.

CERTIFICATION VOLTAIRE

Préparation à l'acquisition de compétences orthographiques reconnue par le monde professionnel.
Certification obligatoire (environ 42 euros)

STAGES

Dans le cadre de vos études, vous êtes amenés à partir en formation en structures ou entreprises.
Vous trouverez ci-dessous les différentes dates de stage.

CLASSES		DATES
BTS SAM	1 ^{ère} année	Du 13 mai au 28 juin 2024
	2 ^{ème} année	Du 8 janvier au 22 février 2024
BTS BIO	1 ^{ère} année	Du 13 mai au 28 juin 2024
	2 ^{ème} année	Du 20 novembre 2023 au 22 décembre 2023 et du 08 janvier au 26 janvier 2024
BTS SP3S	1 ^{ère} année	Du 13 mai au 28 juin 2024
	2 ^{ème} année	Du 11 au 22 décembre 2023 et du 08 janvier au 09 février 2024
BTS CG	1 ^{ère} année	Du 13 mai au 21 juin 2024
	2 ^{ème} année	Du 27 novembre au 22 décembre 2023
BTS ESF	1 ^{ère} année	Du 13 mai au 28 juin 2024
	2 ^{ème} année	Du 15 janvier au 1er mars 2024
DE CESF		Du 16 octobre au 15 décembre 2023 (regroupement au centre de formation du 13 au 17 novembre 2023) Du 12 février 2024 au 12 avril 2024, regroupement au centre de formation du 11 mars au 15 mars 2024)

LES DATES A RETENIR

- **Lundi 11 septembre 2023** : Photos individuelles des classes de BTS & DECESF (les photos individuelles permettront la réalisation des cartes étudiantes remises fin septembre)
- **Mardi 19 septembre 2023** : Forum des associations au sein du Campus
- **Samedi 25 Novembre 2023** : Ambassadeurs au Salon de l'Etudiant à Nantes
- **Samedi 09 décembre 2023 et 10 février 2024**: Journée Portes Ouvertes du Pôle Supérieur de 9h00 à 13h00

REGLEMENT BTS & DE

Des blouses blanches en coton manches longues sont obligatoires pour certains cours des classes de

- **BTS Biotechnologies** : 3 blouses
- **BTS ESF** : 1 blouse, 1 torchon main et 1 torchon vaisselle, 1 agenda papier, 1 calculatrice (type collègue)

Merci de les apporter dès le 4 septembre 2023.

Le règlement BTS & DE est disponible sur le site internet ou sur le lien suivant : [CLIQUEZ ICI](#)

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RETOURNER A L'ETABLISSEMENT	
Pour le 21 août	<input type="checkbox"/> Chèque de 100 € pour la restauration à l'ordre de « OGEC GROUPE TALENSAC » si celui-ci n'a pas été versé lors de la <u>préinscription ou réinscription.</u>
Pour la rentrée	<input type="checkbox"/> Volet d'attribution conditionnelle des bourses CROUS <input type="checkbox"/> Relevé de notes du BAC pour les candidats à la session 2023 si celui-ci n'a pas été remis auparavant. (Merci de noter votre section sur le document) <input type="checkbox"/> Une caution de 10 euros à la remise du badge d'entrée